

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article5888>

Au journal officiel du 17 mars 2016

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: jeudi 17 mars 2016

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Liste des biens immobiliers bâtis de l'Etat situés sur ses bois, forêts et terrains à boiser susceptibles de faire l'objet d'une cession / Définition des opérations standardisées d'économies d'énergie / Création d'un traitement automatisé de transfert de données à caractère personnel relatives à la taxe d'habitation / Déclassement de la catégorie des autoroutes d'une section de l'A21 (Pas-de-Calais)

Domaine public

– Décret n° 2016-306 du 15 mars 2016 [modifiant le décret n° 2013-252 du 25 mars 2013 fixant la liste des biens pouvant être aliénés en application de l'article L. 3211-5-1 du code général de la propriété des personnes publiques](#) NOR : AGRS1603256D

Energie

– Arrêté du 4 mars 2016 [modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie](#) NOR : DEVR1606276A

Fiscalité locale

– Arrêté du 29 février 2016 [portant création par la direction générale des finances publiques d'un traitement automatisé de transfert de données à caractère personnel relatives à la taxe d'habitation](#) NOR : FCPE1606672A

Voirie

– Décret du 15 mars 2016 [portant déclassement de la catégorie des autoroutes d'une section de l'autoroute A 21 et reclassement dans le domaine public routier du département du Pas-de-Calais](#) NOR : DEVT1531259D

[L'intégralité du JORF n°0065 du 17 mars 2016](#)

